



Révision de la réglementation Transport

Redevances

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Redevances 1



FANC
federal agency for nuclear control

Financement de l'AFCN

- Les frais de fonctionnement de l'Agence sont couverts par des taxes et redevances à charge des détenteurs/demandeurs (Loi AFCN du 15 avril 1994 – art. 30bis et 30ter)

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Redevances 2



FANC
federal agency for nuclear control

Principes généraux 'Transport'

- Montant des taxes et redevances pour l'organisation concernée en fonction :
 - du temps nécessaire pour le traitement des dossiers
 - des inspections programmées par l'AFCN
 - des autres 'prestations' réalisées par l'AFCN
- Simplification :
 - Suppression des « petites » redevances
 - Prolongation des agréments/autorisations comprise dans les taxes
- Approche graduée

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Redevances

3

FANC
 federal agency for nuclear control

Redevances

- Pour chaque type de demande (agrément, autorisation, approbation), un montant est fixé dans le projet d'arrêté royal, en fonction :
 - pour les transporteurs, du groupe UN et de sous-traitants ou non, et du mode de transport
 - pour les autres organisations impliquées dans le transport de matières radioactives, des activités réalisées
 - pour les autorisations, du type d'autorisation
 - pour les approbations, du type de modèles de colis ou d'approbations (SFRAM, SPAR)

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Redevances

4

FANC
 federal agency for nuclear control

Montant des redevances

- Voir tableau 6 du projet d'AR
Prolongation et/ou modification \cong 1/3 de la redevance pour approbation initiale

Description	BASE 2016
Approbation de matières radioactives sous forme spéciale	16100 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine belge non conçu pour le transport des matières fissiles	63000 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine belge conçu pour le transport des matières fissiles, à l'exception du combustible usé	95200 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine belge conçu pour le transport de combustible usé	138600 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine étrangère non conçu pour le transport des matières fissiles	25200 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine étrangère conçu pour le transport des matières fissiles, à l'exception du combustible usé	46200 €
Approbation d'un modèle de colis d'origine étrangère conçu pour le transport de combustible usé	79800 €
Validation d'un modèle de colis d'origine étrangère suivant les dispositions de l'ADR ou du RID ou des mesures transitoires définies dans le SSR-6 de l'AIEA	7000 €
SPAR non fissiles	42000 €
SPAR fissiles, à l'exclusion du combustible usé	70000 €
SPAR combustible usé	105000 €
SPAR non fissiles pour évacuation déchets d'un exploitant belge	8400 €
Autres approbations	14000 €

federal agency for nuclear control

Q&A

